

RENFORCER ET DIVERSIFIER
les filières agricoles locales

1

A

Connaître et structurer
l'amont

- I Développer l'Union Sequana
- II Créer une plateforme de massification

B

Encourager la
transformation locale

- I Développer une conserverie et une meunerie à Terres de Pays d'Othe
- II Accompagner le développement de La Jovinienne
- III Mener un groupe de travail autour d'une légumerie départementale

C

Favoriser l'interconnaissance
des acteurs économiques

- I Organiser un forum de l'alimentation
- II Promouvoir Agrilocal 89 et Ressources Seine

PRODUIRE
en protégeant les ressources
naturelles

2

A

Connaître, protéger et
recenser les zones
naturelles à enjeux

- I Réaliser un inventaire des zones à enjeu biodiversité
- II Uniformiser et renforcer les trames vertes et bleues
- III Organiser des visites annuelles "biodiversité"

B

Encourager l'agroécologie
sur les zones de captage

- I Soutenir le Paiement pour Services Environnementaux d'Eau de Paris
- II Réaliser des études BAC 2 sur l'ensemble des points de captage
- III Promouvoir le label Terres de sources
- IV Former les élus à la protection de la ressource en eau

C

Faciliter la plantation de haies
sur le territoire

- I Animer le mois de la haie
- II Initier des échanges autour d'une filière de valorisation du bois de taille
- III Créer une cellule d'accompagnement pour les porteurs de projet

ASSURER
une alimentation saine et
durable pour toutes et tous

3

A

Mieux approvisionner les
cantines

- I Améliorer les marchés publics
- II Sensibiliser les chefs à l'approvisionnement durable
- III Réaliser des audits dans les cantines scolaires
- IV Mieux équiper les cuisines des cantines scolaires
- V Animer un groupe d'échanges de pratiques entre chefs
- VI Réaliser une étude pour la création d'une cuisine centrale

B

Lutter contre la précarité
alimentaire

- I Sensibiliser les acteurs de l'aide alimentaire à l'approvisionnement durable
- II Soutenir les expérimentations de Sécurité sociale de l'alimentation
- III Organiser des ateliers cuisine auprès des publics éloignés
- IV Animer des groupes de coordination aux différentes échelles territoriales

C

Lutter contre le gaspillage
alimentaire

- I Organiser des pesées dans les écoles
- II Mener des défis anti-gaspi dans les écoles

Développer
une coopération et une
identité alimentaire locales

4

A

Sensibiliser et mobiliser
les habitants autour de
l'alimentation et la santé

- I Animer la semaine de la biodiversité
- II Sensibiliser les enfants à Une Seule Santé
- III Former les élus à l'alimentation durable

B

Renforcer la coopération
entre les acteurs

- I Animer les rendez-vous de la transition écologique
- II Animer des groupes de suivi-évaluation des actions du PAT
- III Organiser des rencontres régulières avec les PAT voisins

C

Valoriser les acteurs du
territoire

- I Réaliser un guide producteurs à destination des habitants
- II Réaliser un guide producteurs à destinations des gros acheteurs
- III Réaliser une brochure sur les transformateurs du territoire

RENFORCER ET DIVERSIFIER LES FILIERES AGRICOLES LOCALES

1

AXE 1 : RENFORCER ET DIVERSIFIER LES FILIERES AGRICOLES LOCALES

A : Connaître et structurer l'amont

Action 1 : Développer l'Union Sequana

Coordinateur : AgriParis Seine (APS)

Bénéficiaires :

- Directs : Terres de Pays d'Othe (89), les Fermes du Ravillon (89), les producteurs et acteurs intermédiaires durables du bassin Seine-Normandie
- Indirects : restaurants collectifs, acteurs de l'aide alimentaire, GMS, habitants

Budget : 3 213 300 € (dont 48 % de financements de France 2030, 44 % d'autofinancements des bénéficiaires et 8 % de financements non identifiés)

Ressource humaine dédiée : 0,5 ETP pour l'appui à la création (APS)

Niveau de priorité : 2

Etat : En cours

Calendrier prévisionnel :

	2026	2027	2028	2029	2030
Création GIE	✓	—	—	—	—
Exploitation	—	✓	✓	✓	✓

Contexte :

Le PAT du Nord de l'Yonne participe activement au Démonstrateur Territorial "Seine nourricière", cofinancé par la Banque des Territoires et animé par AgriParis Seine. Seine Nourricière vise à améliorer les approvisionnements en restauration collective pour structurer les filières durables du bassin de la Seine. Dans ce cadre, des études ont été menées pour comprendre les freins à l'approvisionnement durable. Elles révèlent que les acteurs engagés sur le territoire sont souvent de petite taille et sont des structures de l'Économie Sociale et Solidaire. Ils assurent de nombreuses missions en parallèle et manquent de compétitivité face aux grossistes. De ce fait, un besoin de structuration et d'entraide entre ces acteurs est apparu comme nécessaire pour les aider à gagner en compétitivité, remporter de nouveaux marchés et se développer.

Objectifs :

- Mutualiser les moyens et les ressources des bénéficiaires directs
- Renforcer la rentabilité des acteurs des filières durables
- Favoriser la synergie et la coordination des acteurs aux objectifs et contraintes similaires
- Faciliter l'atteinte des objectifs de la loi EGalim pour les restaurants collectifs du territoire

Description de l'action :

Un GIE (Groupement d'Intérêt Economique) rassemblant une dizaine d'acteurs et coprésidé par Terres du Pays d'Othe va être créé. Il permettra de recruter des salariés, répondre à des marchés publics tout en préservant son indépendance juridique.

Ses missions seront :

- Agrégateur d'offres
- Agrégateur de demande : création d'un guichet unique pour les acheteurs
- Mise en place de standards qualité : élaboration d'un processus commun de traçabilité et de qualité avec un cahier des charges unifié garantissant une qualité homogène
- Pilotage des flux logistiques : structuration d'un service interne de coordination et d'optimisation logistique
- Développement commercial : prospection auprès des acheteurs publics
- Communication et commercialisation : promotion et mise en visibilité de l'offre collective

La gouvernance du GIE reposera sur des principes collectifs d'arbitrage et de répartition des volumes. Des postes de direction, de commercial, d'administration des ventes et de logistique vont être créés par le GIE (7 ETP au total)

Le PAT du Nord de l'Yonne a contribué à la naissance de ce projet. Il assurera le suivi de l'action par des échanges réguliers avec Terres de Pays d'Othe et les Fermes du Ravillon. Il fera la promotion du GIE auprès des acteurs intermédiaires durables de l'Yonne pour les encourager à rejoindre le GIE.

Indicateurs :

		N0	N5
<i>De réalisation</i>	Nombre de structures de l'Yonne dans le GIE	2	3
	Nombre de marchés remportés par le GIE	N/A	10
<i>De résultats</i>	Chiffre d'affaires du GIE	N/A	6 000 000 €
	Volume de produits vendus par le GIE	N/A	750 t / an
	Nombre d'emplois créés	N/A	7

AXE 1 : RENFORCER ET DIVERSIFIER LES FILIERES AGRICOLES LOCALES

A : Connaître et structurer l'amont

Action 2 : Créer une plateforme de massification

Coordinateur : Terres du Pays d'Othe

Bénéficiaires :

- Directs : Terres du Pays d'Othe, producteurs et acteurs intermédiaires bio locaux
- Indirects : restauration collective, acteurs de l'aide alimentaire, GMS, habitants

Budget : 538 076 € (dont 50 % de financements de France 2030 et 50 % d'autofinancements de Terres de Pays d'Othe)

Niveau de priorité : 1

Etat : En cours

Calendrier prévisionnel :

	2026	2027	2028	2029	2030
Construction	✓	✓	—	—	—
Exploitation	—	—	✓	✓	✓

Contexte :

L'offre logistique de l'Yonne est peu développée et freine l'approvisionnement des centres urbains périphériques, tels Auxerre, Sens, Dijon et Paris. Le développement d'une plateforme de massification apparaît comme important pour permettre aux agriculteurs de pénétrer de nouveaux marchés, se diversifier et se développer. Le Démonstrateur Territorial "Seine nourricière", cofinancé par la Banque des Territoires et animé par AgriParis Seine, a donc décidé de porter une action logistique pour répondre à cet enjeu.

Objectifs :

- Massifier, mutualiser et optimiser les flux logistiques
- Diversifier les marchés des agriculteurs

Description de l'action :

L'entrepôt logistique de Terres de Pays d'Othe à Villiers Louis (89) sera agrandi pour accueillir des produits secs (conserves, huiles, pâtes) et frais (viande, produits laitiers) grâce à l'aménagement d'une chambre froide. Ces infrastructures bénéficieront aux producteurs et acteurs intermédiaires bio du territoire. Cette plateforme de massification installée dans le Nord Bourgogne un outil à une échelle qui n'existe pas. La plateforme logistique se déploiera sur le même site que l'outil de transformation (voir action 1.B.1) permettant à d'autres producteurs de bénéficier des infrastructures et équipements de Terres du Pays d'Othe. L'acheminement des produits pourra être réalisé via l'Union Sequana (voir action 1.A.1).

Le PAT du Nord de l'Yonne a contribué à la naissance de ce projet. Il assurera son suivi via des échanges réguliers avec Terres de Pays d'Othe. Il fera la promotion de la plateforme de massification auprès des agriculteurs et acteurs intermédiaires bio du territoire pour les

informer de l'existence de l'outil collectif créé. Il fera remonter à AgriParis Seine les tensions locales et s'assurera que la dimension collective de l'outil soit respectée.

Indicateurs :

		N0	N5
<i>De réalisation</i>	Volume livré par la plateforme	1 500 t	6 000 t
	Nombre d'agriculteurs collectés	40	80
	Chiffre d'affaires de la plateforme	522 000 €	5 420 000 €

AXE 1 : RENFORCER ET DIVERSIFIER LES FILIERES AGRICOLES LOCALES**B : Encourager la transformation locale****Action 1 : Développer une conserverie et une meunerie à Terres de Pays d'Othe****Coordinateur** : Terres du Pays d'Othe**Bénéficiaires** :

- Directs : Terres du Pays d'Othe, producteurs durables alentours
- Indirects : Restauration collective, habitants

Budget : 1 024 000 € (dont 40 % de financements France 2030 et 60 % de financements AESN)**Niveau de priorité** : 1**Etat** : En cours**Calendrier prévisionnel** :

	2026	2027	2028	2029	2030
Construction	✓	✓	✓	✓	—
Exploitation	—	—	—	✓	✓

Contexte :

Les diagnostics réalisés sur l'agriculture montrent que certains maillons intermédiaires manquent et freinent le lien entre les agriculteurs et de potentiels acheteurs. Le Nord de l'Yonne produit des légumineuses mais il n'existe pas de conserveries permettant de les précuire et les conditionner dans des boîtes de conserve au volume adapté à la restauration collective. Le Démonstrateur Territorial "Seine nourricière", cofinancé par la Banque des Territoires et animé par AgriParis Seine, a décidé d'accompagner le développement de nouveaux outils pour répondre à cet enjeu.

Objectifs :

- Renforcer les capacités de transformation locale et garder la valeur ajoutée sur le territoire
- Outiller le territoire pour répondre aux besoins de la restauration collective

Description de l'action :

Le projet consiste en la création d'une conserverie de produits issus des légumineuses bio (achat d'outils de lavage, trempage, cuisson, stérilisation et conditionnements de poches, bocaux et sots, cuisinés).

Terres du Pays d'Othe va également créer une meunerie bio pour produire de la farine à destination de la SCIC Pain & Partage.

Terres du Pays d'Othe prévoit la création de 6 ETP pour le fonctionnement de ces outils.

Le PAT du Nord de l'Yonne a contribué à la naissance de ce projet. Il assurera son suivi via des échanges réguliers avec Terres de Pays d'Othe. Il encouragera Terres de Pays d'Othe à renseigner son offre sur AgriLocal 89 et Ressources Seine (voir action A.C.2) et orientera des porteurs de projets intéressés vers ces outils.

Indicateurs :

		N0	N5
<i>De réalisation</i>	Nombre de nouveaux outils financés	N/A	2
<i>De résultats</i>	Nombre d'ETP créés	N/A	6
	Volume de légumineuses transformés	X	X + 900 t / an
	Volume de pain transformé	N/A	1 400 t / an

AXE 1 : RENFORCER ET DIVERSIFIER LES FILIERES AGRICOLES LOCALES

B : Encourager la transformation locale

Action 2 : Accompagner le développement de la Jovinienne

Coordinateur : AgriParis Seine

Bénéficiaires : La Jovinienne, restauration collective, aide alimentaire

Budget : 60 000 € estimés (dont 40 % de financements de France 2030 et 60 % de financements AESN)

Niveau de priorité : 2

Etat : Planifié

Calendrier prévisionnel :

	2026	2027	2028	2029	2030
Accompagnement	—	✓	✓	—	—
Investissement	—	—	—	✓	—
Exploitation	—	—	—	—	✓

Contexte :

Certains transformateurs du territoire souhaitent se développer mais peinent à faire murir leur projet. Le Démonstrateur Territorial "Seine nourricière", cofinancé par la Banque des Territoires et animé par AgriParis Seine, a décidé d'accompagner ces entreprises. La Jovinienne a été pré-identifiée pour bénéficier de cet accompagnement. A ce jour, la Jovinienne commercialise essentiellement ses produits auprès des particuliers (B2C). Elle souhaiterait développer des marchés auprès de professionnels (restauration collective, aide alimentaire...).

Objectifs :

- Renforcer les capacités de transformation locale et garder la valeur ajoutée sur le territoire
- Outiller le territoire pour répondre à de nouveaux marchés

Description de l'action :

AgriParis Seine accompagnera La Jovinienne à développer son modèle économique, monter en gamme et en volume tout en proposant des prix acceptables pour pénétrer de nouveaux marchés. AgriParis Seine proposera un accompagnement global : vision globale des besoins et capacité de transformation, accompagnement à la coopération, à l'adaptation aux besoins des restaurations collectives. Elle financera également de nouveaux outils éventuellement nécessaires au développement de la structure.

Le PAT du Nord de l'Yonne a contribué à la naissance de ce projet. Il informera la Jovinienne de la sortie de l'Appel à Projet et répondra aux questions éventuelles pour y répondre. Il veillera à ce que l'appel à projet lancé par AgriParis Seine soit adapté aux acteurs locaux

Indicateurs :

		N0	N5
<i>De réalisation</i>	Nombre de nouveaux outils financés	N/A	1
<i>De résultats</i>	Nombre d'ETP créés	N/A	1
	Nombre de nouveaux partenariats créés	N/A	3

AXE 1 : RENFORCER ET DIVERSIFIER LES FILIERES AGRICOLES LOCALES**B : Encourager la transformation locale****Action 3 : Mener un groupe de travail autour d'une légumerie départementale****Coordinateur** : Conseil départemental de l'Yonne, PAT du Nord de l'Yonne**Bénéficiaires** : Restauration collective et agriculteurs de l'Yonne**Budget** : 25 000 € estimés (PAT du Nord de l'Yonne)**Ressource humaine dédiée** : 0,05 ETP**Niveau de priorité** : 2**Etat** : En cours**Calendrier prévisionnel :**

	2026	2027	2028	2029	2030
Réflexion	✓	✓	—	—	—
Etude	—	—	✓	✓	—

Contexte :

Le Conseil Départemental a réuni les EPCI de l'Yonne signataires de la charte pour une alimentation durable (dont les quatre collectivités membres du PAT du Nord de l'Yonne). Les élus ont échangé sur leurs besoins et les chantiers qu'il leur faudrait mener collectivement. La nécessité de créer une légumerie commune à l'Yonne a été qualifiée de chantier prioritaire.

Objectifs :

- Mutualiser les réflexions pour construire un outil adapté à l'échelle départementale afin d'assurer sa saturation, son efficacité et sa pérennité
- Renforcer les capacités de transformation locale et garder la valeur ajoutée sur le territoire
- Outiller le territoire pour répondre aux besoins de la restauration collective

Description de l'action :

Des groupes de travail seront organisés avec les nouveaux élus pour favoriser l'interconnaissance et faciliter le portage multi-partenarial. De seconds échanges auront lieu pour écrire le cahier des charges d'une éventuelle étude de préfiguration de l'outil à conduire. Enfin, il s'agira de discuter des suites à donner, c'est-à-dire de la construction de l'outil, de la recherche de cofinancements et de porteurs de projet.

Le PAT du Nord de l'Yonne sensibilisera les élus locaux aux intérêts d'un tel projet. Il organisera des groupes d'échanges, mobilisera les élus pour y assister. Il participera éventuellement à l'écriture du cahier des charges, à la recherche de cofinancements ou de porteurs de projets.

Indicateurs :

		N0	N5
<i>De réalisation</i>	Nombre de réunions organisées	N/A	5
	Nombre d'études réalisées	N/A	1

AXE 1 : RENFORCER ET DIVERSIFIER LES FILIERES AGRICOLES LOCALES

C : Favoriser l'interconnaissance des acteurs économiques

Action 1 : Organiser un forum de l'alimentation

Coordinateur : PAT du Nord Yonne, PAT du Grand Sénonais

Bénéficiaires : Agriculteurs, restauration collective, structures de l'aide alimentaire et GMS du Nord de l'Yonne

Budget : 3 000 € estimés (PAT du Nord de l'Yonne)

Ressource humaine dédiée : 0,05 ETP

Niveau de priorité : 2

Etat : Planifié

Calendrier prévisionnel :

	2026	2027	2028	2029	2030
Tenue du forum	✓	—	✓	—	✓

Contexte :

Dans un contexte où les habitants et les élus souhaitent revenir à une consommation plus locale et durable, de nombreux acheteurs du territoire manquent de temps et de ressources pour faire du *sourcing* et changer leurs méthodes d'approvisionnements. De nombreux ateliers de travail avec les acteurs économiques ont mis en évidence le besoin de créer un espace de rencontre entre l'offre et la demande du territoire afin de faciliter de nouveaux partenariats éventuels.

Objectifs :

- Mettre en contact les agriculteurs et les acheteurs du territoire
- Augmenter la part de local acheté sur le territoire
- Encourager des pratiques d'approvisionnements plus vertueuses

Description de l'action :

Tous les deux ans, un forum de l'alimentation sera organisé conjointement avec le PAT du Grand Sénonais pour mettre en relation les producteurs et les acheteurs du territoire. Les acteurs pré-ciblés pour ce forum seront :

- Côté offre : agriculteurs et transformateur
- Côté demande : restaurants collectifs, GMS, acteurs de l'aide alimentaire

L'ensemble des agriculteurs et transformateurs du Nord de l'Yonne seront conviés mais une distinction sera faite entre les acteurs bénéficiant de SIQO compatibles EGAlim et les autres. Une présentation d'AgriLocal 89 et de Ressources Seine sera également faite (voir action 1.C.2)

Indicateurs :

		N0	N5
De réalisation	Nombre de participants annuels	N/A	100
De résultats	Nombre de contacts échangés par an	N/A	300

AXE 1 : RENFORCER ET DIVERSIFIER LES FILIERES AGRICOLES LOCALES

C : Favoriser l'interconnaissance des acteurs économiques

Action 2 : Promouvoir AgriLocal 89 et Ressources Seine

Coordinateur : AgriParis Seine, Conseil départemental de l'Yonne, Chambre d'agriculture, PAT du Nord Yonne

Bénéficiaires : Restauration collective et agriculteurs du Nord Yonne

Ressource humaine dédiée : 0,05 ETP

Niveau de priorité : 2

Etat : En cours

Calendrier prévisionnel :

	2026	2027	2028	2029	2030
Accompagnement	✓	✓	✓	✓	✓

Contexte :

Dans un contexte où les habitants et les élus souhaitent revenir à une consommation plus locale et durable, de nombreux acheteurs du territoire manquent de temps et de ressources pour faire du *sourcing* et changer leurs méthodes d'approvisionnements. Des outils existent sur le territoire mais ne sont pas nécessairement connus par les professionnels.

Objectifs :

- Mettre en contact les agriculteurs et les acheteurs du territoire
- Augmenter la part de local acheté sur le territoire
- Encourager des pratiques d'approvisionnements plus vertueuses

Description de l'action :

Les différents coordinateurs organiseront des sessions de formation individuelle et collective pour accompagner les gestionnaires et les agriculteurs à utiliser ces logiciels. Le Conseil Départemental et AgriParis Seine se concentreront sur les gestionnaires. La Chambre d'Agriculture se concentrera sur les agriculteurs. Le PAT organisera des rencontres avec les acteurs économiques (prestataire de restauration collective, transformateurs...) pour les encourager à passer par ces plateformes.

Des présentations des plateformes seront également proposées lors des forums de l'alimentation (voir action 1.C.1).

Indicateurs :

		N0	N5
De réalisation	Nombre de gestionnaires sensibilisés	N/A	30
	Nombre d'agriculteurs sensibilisés	N/A	30
De résultats	Nombre de marchés passés sur les plateformes	X	X + 200

PRODUIRE EN PROTEGEANT LES RESSOURCES NATURELLES

2

AXE 2 : PRODUIRE EN PROTEGEANT LES RESSOURCES NATURELLES

A : Connaître, protéger et recenser les zones naturelles à enjeu

Action 1 : Réaliser un inventaire des zones à enjeu biodiversité

Coordinateur : PAT du Nord de l'Yonne

Bénéficiaires : EPCI membres

Budget : 250 000 € estimés (50 % de financements de l'OFB, 50 % d'autofinancement des EPCI)

Ressource humaine dédiée : 0,1 ETP

Niveau de priorité : 2

Etat : Planifié

Calendrier prévisionnel :

	2026	2027	2028	2029	2030
Sensibilisation des EPCI	✓	—	—	—	—
Réalisation des inventaires	—	✓	✓	—	—

Contexte :

Dans le cadre de la semaine de la nature organisée en 2025, les participants ont souligné manquer de connaissances sur les zones à enjeu biodiversité qui devraient être préservées sur les communes et dont la protection devrait être formalisée dans les documents d'urbanisme. La communauté de communes du Jovinien a réalisé un ABI (Atlas de Biodiversité Intercommunale) et a été labellisée Territoire Engagé pour la Nature (TEN). La communauté de communes du Gâtinais en Bourgogne a candidaté pour recevoir la même labellisation. Les deux autres EPCI sont moins murs sur les enjeux biodiversité. Un travail doit être mené conjointement pour mieux connaître la biodiversité des intercommunalités du territoire.

Objectifs :

- Répertorier les zones à enjeu biodiversité dans les communes
- Mieux connaître l'état de la biodiversité dans le nord de l'Yonne et suivre son évolution
- Outiller les SCoT et PLUi pour protéger les zones à enjeu biodiversité

Description de l'action :

En 2026, des sorties entre naturalistes, élus, service d'urbanisme et habitants vont être organisées dans chaque EPCI pour identifier des zones et/ou des espèces sensibles. Des retours d'expériences menées par les communautés de communes du Jovinien et du Gâtinais en Bourgogne auront lieu pour sensibiliser les autres intercommunalités à l'action en faveur de la biodiversité et leur impact réel.

En 2027 et 2028, les EPCI seront encouragés à réaliser des inventaires plus fins sur la biodiversité. Il reste à établir la forme qu'ils prendront. Ils pourront être réalisés sur l'ensemble du territoire ou sur des zones sensibles identifiées en 2026. Le budget de la fiche action prévoit le financement de deux ABI. Des études moins coûteuses pourront être entreprises. Elles pourront se traduire via le renforcement des documents d'urbanisme existants, tel le PLUi (voir action 2.A.2)

Le PAT assurera la coordination et l'animation des visites et des échanges.

Indicateurs :		N0	N5
De réalisation	Nombre de visites organisées	N/A	4
	Nombre de retours d'expérience organisés	N/A	1
De résultats	Nombre d'études conduites	N/A	3

AXE 2 : PRODUIRE EN PROTEGEANT LES RESSOURCES NATURELLES

A : Connaître, protéger et recenser les zones naturelles à enjeu

Action 2 : Uniformiser et renforcer les trames vertes et bleues

Coordinateur : PAT du Nord de l'Yonne, DDT de l'Yonne

Bénéficiaires : EPCI membres et EPCI frontaliers

Ressource humaine dédiée : 0,1 ETP

Niveau de priorité : 1

Etat : En cours

Calendrier prévisionnel :

	2026	2027	2028	2029	2030
Groupe d'échange	✓	✓	—	—	—
Modification des documents d'urbanisme	—	✓	✓	—	—

Contexte :

La DDT 89 a créé un réseau biodiversité avec des EPCI volontaires pour faire émerger une démarche collective et répondre aux enjeux biodiversité du territoire. La chefferie de projet du PAT ainsi que des agents des communautés de communes du Jovinien, de Yonne Nord et du Grand Sénonais participent activement à ce réseau. Le projet de renforcer les trames vertes et bleues et de créer des ponts avec les intercommunalités voisines a émergé. Le PAT du Nord de l'Yonne a pointé la nécessité de déborder du territoire administratif de l'Yonne. Le PAT du Nord de l'Yonne borde trois régions : le Centre Val de Loire, l'Île de France et le Grand Est. Les échanges avec ces régions sont quasi inexistant à ce jour. Les communautés de communes du Nord de l'Yonne souhaitent renforcer les liens avec les territoires voisins non-bourguignons.

Objectifs :

- Mener une démarche collective autour des trames verte et bleue pour dépasser les frontières administratives
- Renforcer l'interconnaissance avec les EPCI frontaliers
- Renforcer les corridors biologiques, protéger les zones tampons et faciliter la libre circulation des espèces animales
- Protéger la biodiversité
- Assurer une cohérence territoriale plus large

Description de l'action :

Le PAT du Nord de l'Yonne va organiser des groupes d'échanges avec les EPCI voisins (et plus particulièrement les services d'urbanismes et de transition écologique) pour observer les coupures ou les incohérences dans les trames et œuvrer à les combler.

Les inventaires réalisés (voir action 2.A.1) et les visites organisées (voir action 2.A.3) viendront également renforcer les documents d'urbanismes existants, notamment les PLUi, et protéger au plus près les parcelles à enjeux, les réserves de biodiversité, les zones tampons, et renforcer les corridors et les trames vertes et bleues.

Indicateurs :

		N0	N5
<i>De réalisation</i>	Nombre de rencontres organisées	N/A	10
<i>De résultats</i>	Nombre de documents d'urbanisme modifiés	N/A	5

AXE 2 : PRODUIRE EN PROTEGEANT LES RESSOURCES NATURELLES

A : Connaître, protéger et recenser les zones naturelles à enjeu

Action 3 : Organiser des visites annuelles « biodiversité »

Coordinateur : PAT du Nord de l'Yonne

Bénéficiaires : EPCI membres et EPCI frontaliers

Ressource humaine dédiée : 0,05 ETP

Niveau de priorité : 2

Etat : Planifié

Calendrier prévisionnel :

	2026	2027	2028	2029	2030
Visites	✓	✓	✓	✓	✓

Contexte :

Un travail cartographique a été mené en février 2025 avec les élus du Nord Yonne pour renforcer les corridors écologiques et planter des haies lorsqu'elles manquaient. Ces échanges ont montré que les élus communautaires connaissent mal les communes frontalières en dehors de leur EPCI. Le travail cartographique en salle présente des limites et les élus et services ont manifesté le besoin d'aller sur le terrain.

Objectifs :

- Renforcer la connaissance sur le terrain de la biodiversité
- Favoriser l'interconnaissance avec les EPCI frontaliers
- Augmenter les corridors biologiques et faciliter la libre circulation des espèces animales
- Préserver la biodiversité
- Assurer une cohérence territoriale plus large

Description de l'action :

Le PAT va organiser des visites annuelles avec les équipes techniques et politiques des EPCI membres et des EPCI frontaliers. Des acteurs techniques locaux viendront apporter leurs connaissances pour nourrir les échanges, faciliter la lecture du terrain et l'appropriation des enjeux.

Il est prévu de convier les agriculteurs ou les propriétaires forestiers et discuter de projets de plantation ou de renaturation concrets. Ces visites pourront se traduire via le renforcement des documents d'urbanisme existants, tel le PLUi (voir action 2.A.2)

Indicateurs :

		N0	N5
De réalisation	Nombre de visites organisées	N/A	10

AXE 2 : PRODUIRE EN PROTEGEANT LES RESSOURCES NATURELLES

B : Encourager l'agroécologie sur les zones de captage

Action 1 : Soutenir le Paiement pour Services Environnementaux d'Eau de Paris

Coordinateur : PAT du Nord de l'Yonne

Bénéficiaires :

- Directs : Eau de Paris, Agriculteurs de la zone du PSE
- Indirects : Acteurs intermédiaires bio du Nord de l'Yonne, habitants

Ressource humaine dédiée : 0,05 ETP

Niveau de priorité : 1

Etat : En cours

Calendrier prévisionnel :

	2026	2027	2028	2029	2030
Groupe d'échange	✓	✓	—	—	—
Action de communication	✓	✓	✓	✓	✓

Contexte :

Face aux enjeux du territoire en matière de protection de la ressource en eau (taux importants de pollutions diffuses : produits phytosanitaires, nitrates), à la nécessité de soutenir et accompagner le changement de pratiques agricoles et de structurer les filières du territoire, Eau de Paris a choisi de lancer en 2020 un Paiement pour Services Environnementaux « qualité » sur l'Aire d'Alimentation de Captage (AAC) de la vallée de la vanne pour une durée de 10 ans. Cette AAC est à cheval sur la communauté de communes de la Vanne et du Pays d'Othe, de Yonne Nord et du Jovinie. Celles-ci n'entretenaient aucun échange avec Eau de Paris et pouvaient avoir une vision négative dudit dispositif car faits pour des intérêts parisiens et non locaux. Le PAT du Nord vise à recréer du lien pour renforcer le dispositif et faciliter l'ancrage territorial.

Objectifs :

- Favoriser l'interconnaissance des acteurs du territoire
- Augmenter le nombre d'agriculteurs engagés
- Contribuer à augmenter la part de SAU (Surface Agricole Utile) en agriculture biologique
- Structurer les filières bio locales
- Améliorer la qualité de l'eau
- Préserver la santé humaine, animale et environnementale

Description de l'action :

Le PAT du Nord de l'Yonne organisera des échanges réguliers avec Eau de Paris pour suivre l'avancée du PSE. Il organisera la remontée d'informations auprès des collectivités. Il proposera un temps d'échanges entre les collectivités et d'autres acteurs institutionnels et économiques

(Chambre d'Agriculture, DDT, Conseil Départemental, transformateurs, coopératives...) pour faciliter l'ancrage territorial d'Eau de Paris, l'acceptation et l'appropriation de ses actions.

Le PAT du Nord de l'Yonne communiquera plus largement aux habitants, aux agriculteurs et aux acteurs économiques sur le PSE, son rôle, ses objectifs, ses impacts.

Le PAT du Nord de l'Yonne invitera Eau de Paris aux groupes de suivi-évaluation « Eau » (voir action 4.B.2) et aux événements qu'ils organisent sur les enjeux Eau et Structuration de filières pour faciliter l'articulation entre les différents dispositifs du territoire.

Indicateurs :

		N0	N5
<i>De réalisation</i>	Nombre de réunions d'échange réalisées	N/A	2
	Nombre de communiqués faits sur le PSE	N/A	5
	Nombre d'invitations envoyées à Eau de Paris pour participer aux événements locaux	N/A	10
<i>De résultats</i>	Nombre d'agriculteurs engagés	X	X + 40

AXE 2 : PRODUIRE EN PROTEGEANT LES RESSOURCES NATURELLES

B : Encourager l'agroécologie sur les zones de captage

Action 2 : Réaliser des études BAC 2 sur l'ensemble des points de captage

Coordinateur : PAT du Nord de l'Yonne

Bénéficiaires : EPCI membres

Ressource humaine dédiée : 0,05 ETP

Niveau de priorité : 3

Etat : Planifié

Calendrier prévisionnel :

	2026	2027	2028	2029	2030
Recensement	✓	—	—	—	—
Etude BAC 2	—	✓	✓	✓	✓

Contexte :

Des échanges avec l'AESN ont montré que l'ensemble des captages prioritaires du Nord de l'Yonne disposent d'une animation. Les plans d'actions pour la protection des autres points de captage sont hétérogènes et parfois mal documentés. Certaines AAC disposent de diagnostics anciens ou partiels, tandis que d'autres n'ont pas fait l'objet d'études structurées. Le PAT du Nord de l'Yonne vise à documenter les études réalisées et combler les lacunes.

Objectifs :

- Mieux
- Préserver la ressource en eau
- Protéger la santé humaine, animale et environnementale

Description de l'action :

Le PAT échangera avec la DDT, les l'AESN et les communes afin de centraliser les informations et classer les AAC du territoire selon si elles disposent d'un plan d'actions formalisé, partiel ou vide. Il encouragera ensuite les autorités compétentes pour réaliser une étude BAC de phase 2 et les mettre en relation avec l'AESN afin de bénéficier des subventions prévues par l'agence.

Indicateurs :

		N0	N5
<i>De réalisation</i>	Pourcentage de points de captage couvert par une étude BAC de phase 2	N/A	100 %
<i>De résultats</i>	Pourcentage de points de captage bénéficiant d'une animation	N/A	80 %

AXE 2 : PRODUIRE EN PROTEGEANT LES RESSOURCES NATURELLES

B : Encourager l'agroécologie sur les zones de captage

Action 3 : Promouvoir le label Terres de Sources

Coordinateur : AgriParis Seine, PAT du Nord de l'Yonne

Bénéficiaires :

- Directs : Agriculteurs, transformateurs et distributeurs du bassin de la Seine engagés pour la protection de la ressource en eau
- Indirects : Restauration collective, consommateurs

Budget : 100 000 € (dont 48 % de financements de France 2030 et 52 % de financements d'AgriParis Seine)

Ressource humaine dédiée : 0,05 ETP

Niveau de priorité : 3

Etat : En cours

Calendrier prévisionnel :

	2026	2027	2028	2029	2030
Ecriture du cahier des charges	✓	✓	—	—	—
Promotion du label	—	—	✓	✓	✓
Exploitation	—	—	✓	✓	✓

Contexte :

De nombreuses collectivités, professionnels et particuliers désirent acheter des produits protégeant la ressource en eau. Cependant, il leur est difficile d'évaluer les pratiques des agriculteurs lorsqu'ils ne sont pas en agriculture biologique. L'Alliance « Terres de Sources » a créé un label éponyme pour faciliter la reconnaissance des agriculteurs engagés sur le bassin Rennais. Ce label est compatible EGAlim, peut être inscrit dans les marchés publics, et a fait ses preuves en Bretagne. L'Alliance a été lauréate du programme européen LIFE et vise à être essaimé dans 25 autres territoires bénévoles pour renforcer son action. AgriParis Seine a manifesté son intérêt pour déployer le label « Terres de Sources » sur le bassin de la Seine et encourager l'achats de produits protégeant la ressource en eau. AgriParis Seine travaillera aux côtés d'Eau de Paris pour décliner localement ce label sur le territoire selon les besoins des membres.

Objectifs :

- Simplifier le *sourcing* pour la restauration collective
- Aiguiller les acheteurs dans leurs achats responsables
- Structurer l'approche filière en certifiant l'ensemble des maillons : production, transformation, distribution
- Valoriser les démarches de progrès
- Donner une visibilité grand public

Description de l'action :

AgriParis Seine et Eau de Paris vont rédiger le cahier des charges pour la déclinaison locale du label « AgriParis Seine ». Ils consulteront les membres, dont le PAT du Nord de l'Yonne, pour son écriture et sa validation.

Le PAT du Nord de l'Yonne organisera ensuite des réunions d'abord auprès des acteurs techniques et institutionnels (DDT, Chambre d'Agriculture, Bio BFC, AESN) puis auprès des agriculteurs, transformateurs et distributeurs éligibles pour faire connaître le label et participer à son déploiement.

Le PAT du Nord de l'Yonne organisera également des consultations auprès des gestionnaires et des services de la commande publique des collectivités (voir action 3.A.1) pour faire connaître le label et encourager son inscription dans les marchés et son utilisation.

Indicateurs :

		N0	N5
<i>De réalisation</i>	Nombre d'agriculteurs icaunais sensibilisés	N/A	100
	Nombre de réunions d'information organisées	N/A	6
<i>De résultats</i>	Nombre d'agriculteurs utilisant le label	N/A	30
	Nombre de marchés passés ayant inscrit le label	N/A	10

AXE 2 : PRODUIRE EN PROTEGEANT LES RESSOURCES NATURELLES

B : Encourager l'agroécologie sur les zones de captage

Action 4 : Former les élus à la protection de l'eau

Coordinateur : PAT du Nord de l'Yonne

Bénéficiaires : Elus des EPCI membres

Budget : 15 000 € (100 % PAT du Nord de l'Yonne)

Niveau de priorité : 1

Etat : Planifié

Calendrier prévisionnel :

	2026	2027	2028	2029	2030
Formation	✓	✓	—	—	—

Contexte :

En mars 2026, de nouveaux élus feront partie des équipes politiques du Nord de l'Yonne. Ils devront prendre des décisions pouvant avoir des répercussions plus ou moins grandes sur la protection de la ressource en eau (qualité et quantité). Il est important d'accompagner ces élus pour protéger la ressource en eau.

Objectifs :

- Former les élus pour protéger la ressource en eau (qualité et quantité)
- Accompagner les territoires à agir de manière systémique et anticiper les impacts de tous les projets sur la ressource en eau (qualité et quantité)

Description de l'action :

Le PAT du Nord de l'Yonne échangera avec des acteurs compétents pour dispenser deux cycles de formation auprès des élus du Nord de l'Yonne. Ces formations viseront à :

- Connaître les obligations réglementaires touchant l'eau
- Comprendre et s'appropriier les enjeux autour de la protection de la ressource en eau
- Apporter des connaissances techniques sur l'eau (Grand cycle, petit cycle, eau verte, eau bleue...)
- Connaître les acteurs du territoire agissant sur l'eau (AESN, Syndicats, DDT...) et savoir quand s'adresser à eux

Indicateurs :

		N0	N5
De réalisation	Nombre de formations dispensées	N/A	2
	Nombre d'élus formés	N/A	30

AXE 2 : PRODUIRE EN PROTEGEANT LES RESSOURCES NATURELLES

C : Faciliter la plantation de haies sur le territoire

Action 1 : Animer le mois de la haie

Coordinateur : PAT du Nord de l'Yonne, EPCI membres

Bénéficiaires : Agriculteurs, élus, propriétaires fonciers, porteurs de projets, habitants

Budget : 50 000 € (100 % PAT du Nord de l'Yonne)

Ressource humaine dédiée : 0,2 ETP

Niveau de priorité : 1

Etat : En cours

Calendrier prévisionnel :

	2026	2027	2028	2029	2030
Animation	✓	✓	✓	✓	✓

Contexte :

Le Nord de l'Yonne a été fortement impacté par le remembrement mené au cours du XX^{ème} siècle et l'arrachage des haies qui s'en est suivi et qui n'a cessé depuis. Les services écologiques rendus par les haies (protection de la biodiversité, maintien des sols, barrière contre le vent et le ruissellement...) ont été fortement fragilisés, exposant les communes à de nouveaux risques : érosion, inondation, perte de biodiversité, pollution des points de captage, coulée de boue... Les élus du Nord de l'Yonne ont placé au coeur de leurs priorités la réimplantation de haies dans les paysages en accompagnant leur plantation, leur entretien et leur valorisation (voir actions 2.C.2 et 2.C.3).

Objectifs :

- Sensibiliser sur les services rendus par la haie
- Augmenter le mètre linéaire de haies dans le Nord Yonne
- Réduire l'arrachage de haies dans le Nord de l'Yonne
- Accompagner les élus, les agriculteurs et les porteurs de projets dans la plantation de la haie
- Former les usagers et les services techniques à entretenir les haies
- Développer des sources de valorisation pour le bois de taille
- Réduire les risques
- Protéger la biodiversité et renforcer les corridors écologiques

Description de l'action :

Au mois de janvier, le PAT du Nord de l'Yonne organisera une réunion avec les collectivités et les acteurs techniques pour faire le bilan de l'édition du Mois de la Haie passée, définir les ambitions de l'édition suivante, comprendre les besoins des territoires et planifier des actions pour y répondre.

Le PAT du Nord de l'Yonne organisera si nécessaire des actions au cours de l'année pour préparer le mois de la haie (groupe de travail, sorties terrains, mise en relation, recensement de porteurs de projets...).

Il préparera ensuite l'édition du Mois de la Haie, qui aura lieu entre novembre et décembre. Cette édition pourra être un cycle de formation, de la facilitation entre acteurs, des plantations, de la communication grand public... A termes, l'objectif est d'accompagner les porteurs de projets durant l'année (voir action 2.C.3) pour réaliser une série de plantations durant l'hiver.

Indicateurs :

		N0	N5
<i>De réalisation</i>	Nombre de projets de plantation identifiés	N/A	30
<i>De résultats</i>	Nombre de plantations réalisées	N/A	15

AXE 2 : PRODUIRE EN PROTEGEANT LES RESSOURCES NATURELLES

C : Faciliter la plantation de haies sur le territoire

Action 2 : Initier des échanges autour d'une filière de valorisation du bois de taille

Coordinateur : PAT du Nord de l'Yonne

Bénéficiaires : Agriculteurs de l'Yonne

Ressource humaine dédiée : 0,05 ETP

Niveau de priorité : 3

Etat : Planifié

Calendrier prévisionnel :

	2026	2027	2028	2029	2030
Réflexion	✓	✓	—	—	—
Premières actions	—	—	✓	✓	—
Bilan et suites	—	—	—	—	✓

Contexte :

Lors de nombreux échanges, la Chambre d'Agriculture et la coopérative Seine Yonne ont pointé la nécessité de proposer des sources de valorisation du bois de taille. Un des freins majeurs à la plantation de haie dans les parcelles agricoles est la peur du coût financier et temporel engendré. Il est nécessaire de trouver des solutions pour minimiser ces deux coûts et engager le changement de pratiques. De nombreux acteurs du territoire sont engagés pour trouver des pistes de valorisation et ont mené des expérimentations. Il apparaît nécessaire de réaliser un partage d'expérience pour comprendre comment essaimer ces expérimentations et apporter des solutions concrètes aux agriculteurs.

Objectifs :

- Réduire les freins à la plantation de haie
- Renforcer les interactions entre pouvoirs publics et agriculteurs
- Encourager la plantation de haie sur les parcelles agricoles

Description de l'action :

Le PAT du Nord de l'Yonne va engager des premiers groupes d'échanges avec les acteurs engagés pour la haie (CPIE Yonne Nièvre, le Ruban Vert, DDT, SCIC La Charbonnette...), les représentants agricoles (Chambre d'Agriculture, Coopératives Seine Yonne, Bio BFC, syndicats...) et forestiers (ONF, communes forestière...) et les pouvoirs publics pour valoriser les expérimentations menées et discuter de leur répliquabilité. Une seconde réunion aura lieu pour mieux connaître le rôle de chacun, ses objectifs et les moyens techniques et financiers dont il dispose. Une troisième réunion aura lieu pour rédiger un premier plan d'actions et trouver des territoires d'expérimentations. Une réunion de bilan suivra et permettra de voir comment généraliser ces expérimentations sur le territoire.

Indicateurs :

		N0	N5
<i>De réalisation</i>	Nombre de réunions organisées	N/A	5
<i>De résultats</i>	Nombre de partenariats créés	N/A	5

AXE 2 : PRODUIRE EN PROTEGEANT LES RESSOURCES NATURELLES

C : Faciliter la plantation de haies sur le territoire

Action 3 : Créer une cellule d'accompagnement pour les porteurs de projets

Coordinateur : PAT du Nord de l'Yonne

Bénéficiaires : Porteurs de projets

Ressource humaine dédiée : 0,05 ETP

Niveau de priorité : 2

Etat : Planifié

Calendrier prévisionnel :

	2026	2027	2028	2029	2030
Création de la cellule	—	—	✓	✓	✓

Contexte :

Le PAT du Nord de l'Yonne a pour ambition de réaliser des séries de plantations au mois de novembre (voir action 2.C.1). Les collectivités anticipent une augmentation des sollicitations de porteurs de projets pour bénéficier de conseils et être redirigé auprès des bons interlocuteurs. La création d'une cellule d'accompagnement paraît nécessaire pour faire monter en compétence les collectivités dans leur rôle de facilitateur et d'interlocuteur référent.

Objectifs :

- Accompagner les porteurs de projet
- Faciliter la mise en relation entre les acteurs du territoire
- Encourager la plantation de haie

Description de l'action :

Le PAT du Nord de l'Yonne créera une cellule d'accompagnement composé d'élus, d'agents techniques, d'acteurs institutionnels et financeurs (DDT, AESN...), d'acteurs techniques (CPIE Yonne Nièvre, le Ruvan vert...), de représentants agricoles et forestiers (Chambre d'agriculture, ONF...) pour traiter les demandes des porteurs de projet et savoir comment les aiguiller.

Indicateurs :

		N0	N5
<i>De réalisation</i>	Nombre de personnes accompagnés	N/A	30
<i>De résultats</i>	Nombre de projets réalisés	N/A	15

ASSURER

**UNE ALIMENTATION Saine ET
DURABLE POUR TOUTES ET TOUS**

3

AXE 3 : ASSURER UNE ALIMENTATION SAINE ET DURABLE POUR TOUS

A : Mieux approvisionner les cantines

Action 1 : Améliorer les marchés publics

Coordinateur : PAT du Nord de l'Yonne

Bénéficiaires :

- Directs : Services de la commande publique des EPCI membres et leurs communes
- Indirects : Elèves demi-pensionnaires du territoire

Budget : 5 000 € (100 % PAT du Nord de l'Yonne)

Ressource humaine dédiée : 0,05 ETP

Niveau de priorité : 2

Etat : Planifié

Calendrier prévisionnel :

	2026	2027	2028	2029	2030
Création d'un guide	✓	✓	—	—	—
Formation	—	✓	✓	—	—
Fusion de marchés	—	—	✓	✓	✓

Contexte :

Une étude menée auprès des communes du territoire a montré que certains marchés publics n'avaient pas été modifiés depuis des années. Les élus des petites communes se sentent peu outillés pour répondre correctement aux enjeux de la loi EGalim et encourager l'achat local tout en respectant le code du commerce et la libre concurrence. La commande publique est le levier principal dont disposent les collectivités pour encourager certaines pratiques agricoles et impacter l'assiette des consommateurs.

Objectifs :

- Accompagner les services de la commande publique dans la rédaction des marchés de restauration collective
- Mutualiser des marchés pour faciliter le suivi et décharger les petites communes
- Améliorer les approvisionnements des cantines
- Structurer les filières durables et locales

Description de l'action :

Le PAT va recenser les documents produits par l'Etat et écrire un guide synthétique adapté aux besoins du territoire reprenant :

- Les obligations et contraintes concernant les marchés publics et l'approvisionnement
- Les leviers dont bénéficient les collectivités pour garantir des approvisionnements durables et locaux tout en respectant le cadre légal défini par le code du commerce

Le PAT proposera des temps d'échanges avec les communes et intercommunalités des territoires pour favoriser l'appropriation de ce guide. Une formation aux approvisionnements durables sera proposée aux services compétents.

Dans un second temps, le PAT organisera des groupes de travail pour aborder la question de la mutualisation de certains marchés afin de gagner en force de négociation auprès des prestataires, faciliter le suivi et décharger les petites communes peu équipées humainement.

Indicateurs :

		N0	N5
<i>De réalisation</i>	Pourcentage de collectivités sensibilisées	N/A	100
<i>De résultats</i>	Pourcentage de marchés conformes EGAlim	N/A	90

AXE 3 : ASSURER UNE ALIMENTATION SAINE ET DURABLE POUR TOUS

A : Mieux approvisionner les cantines

Action 2 : Sensibiliser les chefs à l'approvisionnement durable

Coordinateur : PAT du Nord de l'Yonne

Bénéficiaires :

- Directs : Chefs des cantines du territoire
- Indirects : Elèves demi-pensionnaires du territoire

Budget : 30 000 € (100 % PAT du Nord de l'Yonne)

Niveau de priorité : 1

Etat : En cours

Calendrier prévisionnel :

	2026	2027	2028	2029	2030
Formation	✓	—	✓	—	✓

Contexte :

De nombreux chefs voient la réglementation se renforcer mais ne se sont pas formés pour y répondre sans outils ou budgets supplémentaires. Les pouvoirs publics ont leur rôle à jouer pour outiller leurs chefs de cuisine et les accompagner à répondre aux nouvelles réglementations et à la demande des parents d'élèves et des élus de consommer des produits locaux et durables.

Objectifs :

- Sensibiliser les chefs aux enjeux de l'approvisionnement local et durable
- Outiller les chefs pour acheter et cuisiner des produits locaux et durables
- Augmenter les approvisionnements durables
- Structurer les filières agricoles durables et locales

Description de l'action :

Le PAT du Nord de l'Yonne va organiser des formations autour de plusieurs enjeux :

- Sensibilisation sur les enjeux de l'approvisionnement local et durable
- Sensibilisation autour de la réglementation et des contraintes autour des approvisionnements
- Apports de solutions concrètes pour réaliser le *sourcing* (voir actions 1.C.2 et 4.C.2)
- Apports de solutions concrètes pour réaliser des commandes auprès de producteurs locaux avant de recourir aux grossistes
- Apports de gestes techniques pour cuisiner des produits fermiers

Indicateurs :

		N0	N5
De réalisation	Nombre de chefs sensibilisés	N/A	25
De résultats	Nombre de chefs ayant modifié leurs pratiques	N/A	20

AXE 3 : ASSURER UNE ALIMENTATION SAINE ET DURABLE POUR TOUS

A : Mieux approvisionner les cantines

Action 3 : Réaliser des audits dans les cantines scolaires

Coordinateur : PETR du Nord de l'Yonne

Bénéficiaires : Cantines du territoire

Budget : 50 000 € (50 % de financements France 2030, 50 % d'autofinancements du PETR)

Niveau de priorité : 2

Etat : Planifié

Calendrier prévisionnel :

	2026	2027	2028	2029	2030
Audits	✓	✓	✓	✓	✓

Contexte :

Trois quarts des écoles du territoire sont en régie concédée. De nombreux élus se sentent peu outillés pour contrôler le respect du marché public signé par le prestataire et appliquer d'éventuelles pénalités prévues (voir action 3.A.1). Il est important d'aider les élus à contrôler la bonne application desdits marchés signés afin de renforcer leur impact.

Objectifs :

- Contrôler la bonne application des marchés signés
- Améliorer les approvisionnements dans les cantines
- Structurer les filières agricoles locales et durables

Description de l'action :

Le PAT et le PETR du Nord de l'Yonne ont débloqué avec le Démonstrateur Territorial « Seine Nourricière » et France 2030 une enveloppe de 50 000 € sur cinq ans pour réaliser des audits et contrôler la bonne application des marchés. Ils rédigeront un Appel à Manifestation d'Intérêt annuel auprès des collectivités afin de trouver des candidats intéressés par la réalisation d'audits dans leur cantine et susceptibles de faire appliquer des pénalités si nécessaires. Le PETR et le PAT veilleront à ne pas sélectionner la même année plus de deux cantines sous-traitées par le même prestataire. Ils privilégieront les élus souhaitant appliquer des pénalités en cas de non-conformité.

Si l'audit s'avère non-conforme, la procédure suivante sera enclenchée :

J+15 : remise du rapport d'audit à la commune.

J+30 : réunion entre la commune, le prestataire et le PAT pour un plan de mise en conformité

J+120 : vérification et, si échec, application des pénalités prévues au marché.

Indicateurs :

		N0	N5
<i>De réalisation</i>	Nombre d'audits réalisés	N/A	10
<i>De résultats</i>	Evolution du respect des marchés passés	X	+ 20 %

AXE 3 : ASSURER UNE ALIMENTATION SAINE ET DURABLE POUR TOUS

A : Mieux approvisionner les cantines

Action 4 : Mieux équiper les cuisines des cantines scolaires

Coordinateur : PETR du Nord de l'Yonne

Bénéficiaires : Cantines du territoire

Budget : 50 000 € (50 % de financements France 2030, 50 % d'autofinancements du PETR)

Niveau de priorité : 1

Etat : Planifié

Calendrier prévisionnel :

	2026	2027	2028	2029	2030
Equipement	—	✓	✓	✓	✓

Contexte :

Certaines communes ont fait le choix de repasser en régie directe pour reprendre la main sur leurs approvisionnements. D'autres communes ont d'anciennes cuisines avec du matériel vieillissant ou défaillant. Le manque de matériel adapté est apparu comme un frein à l'achat de produits locaux, bruts ou fermiers et renforce la dépendance des cantines aux produits transformés, susceptibles d'être plus riches en sel, sucre et/ou conservateurs.. Le PAT du Nord de l'Yonne a un rôle à jouer pour équiper les cuisines de son territoire et favoriser l'achat de produits locaux et sains.

Objectifs :

- Mieux équiper les cantines
- Augmenter la part d'approvisionnements en produits bruts et locaux dans les cantines
Réduire la part de produits transformés achetés par les cantines
- Structurer les filières agricoles durables et locales

Description de l'action :

Le PAT et le PETR du Nord de l'Yonne ont débloqué avec le Démonstrateur Territorial « Seine Nourricière » et France 2030 une enveloppe de 50 000 € sur quatre ans pour équiper les cantines du Nord de l'Yonne en matériel de cuisine. Ils rédigeront un Appel à Manifestation d'Intérêt annuel auprès des collectivités afin de trouver des candidats intéressés par l'achat de matériel de cantine. Le PETR et le PAT veilleront à ne pas sélectionner la même année plus de deux cantines de la même intercommunalité. Dans le cas contraire, ils justifieront du choix auprès des autres EPCI. Les cuisines justifieront l'impact positif prévu sur leurs achats durables.

Indicateurs :

		N0	N5
<i>De réalisation</i>	Pourcentage de l'enveloppe dépensée	N/A	100 %
<i>De résultats</i>	Quantité de produits bruts achetés	X	X + 100 tonnes

AXE 3 : ASSURER UNE ALIMENTATION SAINE ET DURABLE POUR TOUS

A : Mieux approvisionner les cantines

Action 5 : Animer un groupe d'échanges de pratiques entre chefs

Coordinateur : PAT du Nord de l'Yonne

Bénéficiaires : Chefs des cantines du territoire

Budget : 5 000 € (100 % PAT du Nord de l'Yonne)

Niveau de priorité : 2

Etat : Planifié

Calendrier prévisionnel :

	2026	2027	2028	2029	2030
Réunions	—	✓	✓	✓	✓

Contexte :

Certains chefs du territoire parviennent depuis des années à acheter des produits locaux et durables malgré un crédit repas faible ou équivalent à la moyenne du territoire. Le PAT du Nord de l'Yonne a un rôle à jouer pour valoriser ces savoirs et ces expériences, contribuer à les faire rayonner auprès des autres chefs du territoire et faire monter en compétences les professionnels de la restauration collective.

Objectifs :

- Créer de l'interconnaissance entre les chefs
- Augmenter la part d'approvisionnements en produits bruts et locaux dans les cantines
- Structurer les filières agricoles durables et locales

Description de l'action :

Le PAT du Nord de l'Yonne organisera deux fois par an des groupes d'échanges autour de thématiques préétablies. Des chefs « ressources » du territoire seront invités à mettre en avant leurs bonnes pratiques. Ces temps seront suivis d'échanges plus transversaux pour favoriser l'interconnaissance et l'appropriation des gestes évoqués, répondre aux questions et aider la prise de recul.

Quelques thématiques identifiées :

- Comment trouver des fournisseurs locaux ? Quelle procédure pour leur passer commande ? Quelle logistique ?
- Comment augmenter la part d'achats durables sans augmentation du crédit repas ?
- Comment favoriser l'éveil au goût au quotidien tout en respectant la saisonnalité ?
- Comment cuisiner plus de produits bruts sans personnel supplémentaire ?
- Comment lutter contre le gaspillage alimentaire en cuisine et en salle ?

Indicateurs :

		N0	N5
<i>De réalisation</i>	Nombre de réunions organisées	N/A	8
<i>De résultats</i>	Nombre de chefs ayant modifiés leurs pratiques	N/A	20

AXE 3 : ASSURER UNE ALIMENTATION SAINE ET DURABLE POUR TOUS

A : Mieux approvisionner les cantines

Action 6 : Réaliser une étude pour la création d'une cuisine centrale

Coordinateur : PETR du Nord de l'Yonne

Bénéficiaires : EPCI membres

Budget : 50 000 € (50 % de financements France 2030, 50 % d'autofinancements du PETR)

Niveau de priorité : 1

Etat : Planifié

Calendrier prévisionnel :

	2026	2027	2028	2029	2030
Etude	✓	✓	—	—	—

Contexte :

Plus de trois quarts des cantines du territoire sont en régie concédée. De nombreux élus aimeraient reprendre la main sur leurs approvisionnements et repasser en régie directe. Face aux coûts de personnel, de matériel, d'énergie (électricité, gaz) que cela représente, l'idée de mutualiser plusieurs cuisines pour réaliser des économies de masse est apparue. Les communautés de communes du Jovinien et de Yonne Nord disposent de locaux adaptés à accueillir une cuisine centrale. Les élus souhaiteraient évaluer la faisabilité du projet, son dimensionnement nécessaire pour couvrir un maximum de cantines en restant pérenne, et l'impact qu'il aurait réellement sur la qualité de la nourriture servie aux élèves à coût égal.

Objectifs :

- Evaluer la faisabilité et l'impact de la construction de cuisines centrales en régie directe sur le territoire
- Augmenter la part de produits bruts et locaux dans les approvisionnements
- Structurer les filières agricoles durables et locales

Description de l'action :

Le PAT et le PETR du Nord de l'Yonne ont débloqué avec le Démonstrateur Territorial « Seine Nourricière » et France 2030 une enveloppe de 50 000 € pour réaliser des études sur la construction de cuisines centrales dans le Nord de l'Yonne. Ils rédigeront un cahier des charges pour évaluer la faisabilité et l'impact de la construction d'une cuisine centrale et calculer son bon dimensionnement le cas échéant. Ils rendront compte de l'étude auprès des EPCI et des communes du territoire

Indicateurs :

		N0	N5
De réalisation	Nombre d'études réalisées	N/A	2

AXE 3 : ASSURER UNE ALIMENTATION Saine ET DURABLE POUR TOUS

B : Lutter contre la précarité alimentaire

Action 1 : Sensibiliser les acteurs de l'aide alimentaire à l'approvisionnement durable

Coordinateur : PAT du Nord de l'Yonne

Bénéficiaires :

- Directs : Acteurs de l'aide alimentaire
- Indirects : Bénéficiaires de l'aide alimentaire

Budget : 10 000 € (100 % PAT du Nord de l'Yonne)

Niveau de priorité : 2

Etat : Planifié

Calendrier prévisionnel :

	2026	2027	2028	2029	2030
Sensibilisation	—	✓	✓	—	—

Contexte :

En avril 2025, les acteurs de l'aide alimentaires ont été invités par le PAT à un groupe de travail visant à améliorer la qualité nutritive des produits servis aux publics plus précaires. Lorsque les structures étaient sensibles aux enjeux de l'approvisionnement durable, elles ont relevé de nombreux freins : manque de temps pour recenser et contacter des agriculteurs locaux, manque de transformateurs pour garantir le droit à l'alimentation aux personnes ne pouvant cuisiner (faute de temps ou de matériel), sentiment de ne pas maîtriser la chaîne d'approvisionnements... Un besoin d'accompagnement pour faciliter le *sourcing*, la mise en relation avec les agriculteurs et les transformateurs locaux et la coopération avec les autres structures était ressortie (voir action 3.B.4).

Objectifs :

- Lutter contre la précarité alimentaire
- Améliorer la santé des publics plus précaires
- Garantir le droit de chacun à une alimentation durable et de qualité.
- Structurer les filières agricoles durables et locales

Description de l'action :

Le PAT du Nord de l'Yonne va proposer une première formation sur les enjeux de l'alimentation durable et local et le droit de chacun à disposer d'une alimentation saine, diversifiée et de bonne qualité. Dans un second temps, il transmettra des leviers pour faciliter le *sourcing* (voir actions 1.C.1, 4.C.2 et 4.C.3), optimiser la logistique (voir action 3.B.4) et reprendre autant que possible le contrôle sur la chaîne d'approvisionnements. Il encouragera les échanges avec les publics plus précaires pour mieux connaître leurs envies et besoins.

Indicateurs :

		N0	N5
<i>De réalisation</i>	Nombre de structures sensibilisées	N/A	7
<i>De résultats</i>	Nombre de contrats passés avec des agriculteurs	N/A	5

AXE 3 : ASSURER UNE ALIMENTATION SAINE ET DURABLE POUR TOUS**B : Lutter contre la précarité alimentaire****Action 2 : Soutenir les expérimentations de Sécurité Sociale de l'Alimentation****Coordinateur** : PAT du Nord de l'Yonne**Bénéficiaires** :

- Directs : Convergence des Possibles, Solicagnole
- Indirects : Habitants du territoire

Budget : au moins 90 000 € par dispositif (modélisation en cours par les structures porteuses)**Ressource humaine dédiée** : 0,05 ETP**Priorité** : 2**Etat** : En cours**Calendrier prévisionnel** :

	2026	2027	2028	2029	2030
Accompagnement	✓	✓	—	—	—
Valorisation	—	✓	✓	—	—

Contexte :

Deux porteurs de projets ont lancé en 2025 des expérimentations de Sécurité Sociale de l'Alimentation sur le territoire du PAT du Nord de l'Yonne, et plus particulièrement dans les communautés de communes du Jovinien (la Convergence Des Possibles) et de la Vanne et du Pays d'Othe (Solicagnole). Ces expérimentations visent à garantir le droit de chacun à une alimentation durable, de qualité, et choisie, et de garantir la dignité des publics plus précaires. Le modèle économique de ces expérimentations restent fragiles et dépendent fortement de subvention publique. Le PAT du Nord de l'Yonne a un rôle à jouer pour renforcer la crédibilité de ces initiatives auprès des pouvoirs publics, accompagner leur montée en puissance et leur essaimage dans les territoires non couverts.

Objectifs :

- Accompagner la montée en puissance des expérimentations et leur essaimage
- Lutter contre la précarité alimentaire
- Garantir le droit de chacun à une alimentation durable et de qualité.
- Préserver la dignité des publics plus précaire

Description de l'action :

Le PAT du Nord de l'Yonne va participer à la construction des différents modèles économiques et à l'évaluation du scénario le plus durable. Il facilitera la mise en relation avec les financeurs potentiels du territoire (CAF, ARS, DRAAF, CD89, CIAS, fonds privés...) et relatera et appuiera les demandes de subventions. Il organisera des réunions avec les élus locaux pour faciliter leur compréhension du dispositif et son portage. Il inclura les porteurs de projets aux comités de suivi-évaluation et rendra compte de l'impact des expérimentations pour renforcer leur crédibilité auprès des pouvoirs publics.

Indicateurs :

		N0	N5
<i>De réalisation</i>	Nombre de réunions organisées	N/A	3
<i>De résultats</i>	Montants de financements acquis	X	X + 100 000 €

AXE 3 : ASSURER UNE ALIMENTATION SAINE ET DURABLE POUR TOUS

B : Lutter contre la précarité alimentaire

Action 3 : Organiser des ateliers cuisine auprès des publics éloignés

Coordinateur : PAT du Nord de l'Yonne

Bénéficiaires : Publics éloignés

Budget : 4 000 € (100 % PAT du Nord de l'Yonne)

Niveau de priorité : 3

Etat : Planifié

Calendrier prévisionnel :

	2026	2027	2028	2029	2030
Ateliers	—	✓	—	✓	—

Contexte :

Le diagnostic mené par le PAT du Nord de l'Yonne sur la précarité alimentaire révèle que de nombreuses communes éloignées des services publics peinent à garantir le droit à l'alimentation à leurs habitants. Ces communes sont rurales, de petites tailles et situées à plus de trente minutes des centres urbains. Les acteurs de l'aide alimentaire ne couvrent pas ce périmètre. Le PAT du Nord de l'Yonne a un rôle à jouer pour proposer des solutions à ces publics éloignés, notamment par l'animation d'ateliers cuisines et jardinage pour apprendre à cultiver et cuisiner des produits bruts et réaliser des économies (temps de transport, frais d'essence et de courses).

Objectifs :

- Former les publics précaires éloignés au jardinage et à la cuisine
- Augmenter la part du territoire bénéficiant d'actions de lutte contre la précarité alimentaire
- Garantir le droit de chacun à une alimentation durable et de qualité.

Description de l'action :

Le PAT du Nord de l'Yonne organisera avec des structures volontaires (telles que le P.A.R.C, des CIAS ou des associations d'aide alimentaire) des ateliers cuisine auprès des publics éloignés. Ces ateliers apporteront des connaissances rudimentaires sur les enjeux de nutrition-santé. Ils auront surtout pour vocation à être ludiques, joyeux, chaleureux pour favoriser le partage et le lien social. Ils seront accessibles à tous, sans justificatifs de minima sociaux, afin de garantir la dignité des publics cibles. Des bases de jardinage pourront également être apportées pour encourager les personnes à cultiver leurs propres fruits et légumes et moins dépendre de la voiture pour se nourrir au quotidien

Indicateurs :

		N0	N5
<i>De réalisation</i>	Nombre de participants	N/A	100
<i>De résultats</i>	Nombre de participants ayant modifiés leurs pratiques	N/A	40

AXE 3 : ASSURER UNE ALIMENTATION Saine ET DURABLE POUR TOUS

B : Lutter contre la précarité alimentaire

Action 4 : Animer des groupes de coordination aux différentes échelles territoriales

Coordinateur : PAT du Nord de l'Yonne

Bénéficiaires : Acteurs sociaux du territoire

Ressource humaine dédiée : 0,05 ETP

Priorité : 1

Etat : Planifié

Calendrier prévisionnel :

	2026	2027	2028	2029	2030
Groupes d'échange	✓	✓	✓	✓	✓

Contexte :

En avril 2025, les acteurs de l'aide alimentaires ont été invités par le PAT à un groupe de travail visant à améliorer la qualité nutritive des produits servis aux publics plus précaires. Lorsque les structures étaient sensibles aux enjeux de l'approvisionnement durable, elles ont relevé de nombreux freins : manque de temps pour recenser et contacter des agriculteurs locaux, manque de transformateurs pour garantir le droit à l'alimentation aux personnes ne pouvant cuisiner (faute de temps ou de matériel), sentiment de ne pas maîtriser la chaîne d'approvisionnements... Un besoin d'accompagnement pour faciliter le *sourcing*, la mise en relation avec les agriculteurs et les transformateurs locaux et la coopération avec les autres structures était ressortie (voir action 3.B.1).

Objectifs :

- Renforcer la coopération entre acteurs sociaux du territoire
- Mutualiser les solutions logistiques
- Evaluer les forces et les manques de maillage territorial
- Mieux répartir l'effort pour couvrir un maximum de personnes sur le territoire

Description de l'action :

Le PAT du Nord de l'Yonne organisera deux réunions d'échange par an autour des enjeux sociaux. Ces réunions pourront former à terme un sous-comité de suivi-évaluation (voir action 4.B.2).

La première réunion visera à renforcer l'interconnaissance des différents acteurs sociaux, aux différentes échelles (communales, intercommunales, départementales...) en précisant le rôle de chacun, son rayon d'action, les moyens humains, matériels et financiers dont il dispose... Les échanges se voudront le plus libres possibles. Les participants soumettront à la fin de la réunion des envies ou besoins à traiter lors des réunions suivantes. Le PAT du Nord de l'Yonne travaillera avec des acteurs techniques compétents (notamment le CD89) pour y répondre.

Indicateurs :

		N0	N5
<i>De réalisation</i>	Nombre de réunions organisées	N/A	6
<i>De résultats</i>	Nombre de partenariats créés	N/A	4

AXE 3 : ASSURER UNE ALIMENTATION Saine ET DURABLE POUR TOUS

C : Lutter contre le gaspillage alimentaire

Action 1 : Organiser des pesées dans les écoles

Coordinateur : PAT du Nord de l'Yonne

Bénéficiaires : Ecoles du territoire

Budget : 1 000 € (100 % PAT du Nord de l'Yonne)

Ressource humaine dédiée : 0,1 ETP

Niveau de priorité : 1

Etat : Planifié

Calendrier prévisionnel :

	2026	2027	2028	2029	2030
Campagnes de pesées	✓	✓	✓	✓	✓

Contexte :

Le gaspillage alimentaire semble important dans de nombreuses écoles du territoire mais peu de pesées ont été menées pour mesurer son ampleur et le réduire. Le PAT du Nord de l'Yonne souhaite organiser des campagnes de pesées dans toutes les écoles du territoire pour disposer de données qualitatives et déployer un plan d'actions dans chaque école (voir action 3.C.2). Outre ces répercussions négatives sur l'environnement, l'agriculture et la ressource en eau, le gaspillage alimentaire contribue à réduire la qualité de la nourriture servie aux enfants. En réduisant le gaspillage alimentaire, les chefs achètent *de facto* moins de produits et peuvent utiliser la marge libérée pour des produits durables et locaux.

Objectifs :

- Mesurer et suivre l'évolution du gaspillage alimentaire
- Créer des données qualitatives pour établir des plans de lutte contre le gaspillage alimentaire dans chaque école.

Description de l'action :

Le PAT du Nord de l'Yonne encouragera les EPCI à organiser des campagnes de pesées dans les écoles de leur territoire. Il assurera le suivi général, rappellera les objectifs et la méthodologie à suivre.

Une campagne de pesée sera organisée ainsi :

- Tous les jours, pendant au moins deux semaines, le personnel de cantine pèsera le gaspillage alimentaire en cuisine et en salle. En cuisine, les déchets évitables seront séparés du non-évitable (os, épluchures, arêtes...). En salle, la différence entre l'évitable et le non-évitable ne sera pas faite car le public est considéré comme trop jeune pour assimiler ce geste de tri. Le pain sera pesé à part.

- Le personnel notera dans un tableau les différentes pesées quotidiennes réalisées. L'école enverra ce tableau tous les vendredis à son EPCI référent. L'EPCI synthétisera les informations si besoin et les fera suivre au PAT du Nord de l'Yonne.
- Une campagne de pesée devra avoir lieu *a minima* une fois par an pour assurer un suivi. Les écoles seront vivement encouragées à maintenir la dynamique le plus possible sur l'ensemble de l'année

Le PAT du Nord de l'Yonne a prévu une enveloppe pour l'achat éventuel de balances, bacs industriels ou éventuellement des supports de communication (type kakemonos) à déployer dans les écoles pendant les campagnes.

Indicateurs :

		N0	N5
<i>De réalisation</i>	Pourcentage d'écoles ayant organisé une pesée	N/A	90
<i>De résultats</i>	Nombre d'écoles souhaitant modifier leurs pratiques	N/A	60

AXE 3 : ASSURER UNE ALIMENTATION Saine ET DURABLE POUR TOUS

C : Lutter contre le gaspillage alimentaire

Action 2 : Mener des défis anti-gaspi dans les écoles

Coordinateur : PAT du Nord de l'Yonne

Bénéficiaires : Ecoles du territoire

Budget : 120 000 € estimés (subventions à demander au MASA)

Ressource humaine dédiée : 0,1 ETP

Niveau de priorité : 1

Etat : Planifié

Calendrier prévisionnel :

	2026	2027	2028	2029	2030
Défis	✓	✓	✓	✓	✓

Contexte :

Le gaspillage alimentaire semble important dans de nombreuses écoles du territoire mais peu de pesées ont été menées pour mesurer son ampleur et le réduire. Le PAT du Nord de l'Yonne souhaite organiser des campagnes de pesées dans toutes les écoles du territoire (voir action 3.C.1) pour disposer de données qualitatives et déployer un plan d'actions dans chaque école. Outre ces répercussions négatives sur l'environnement, l'agriculture et la ressource en eau, le gaspillage alimentaire contribue à réduire la qualité de la nourriture servie aux enfants. En réduisant le gaspillage alimentaire, les chefs achètent *de facto* moins de produits et peuvent utiliser la marge libérée pour des produits durables et locaux.

Objectifs :

- Réduire le gaspillage alimentaire dans le Nord de l'Yonne
- Augmenter la part de biodéchets compostés
- Améliorer les approvisionnements durables dans les cantines scolaires

Description de l'action :

Le PAT du Nord de l'Yonne encouragera les EPCI à poursuivre les campagnes de pesées par des défis anti-gaspi. Il élaborera un plan d'actions génériques et outillera les EPCI pour les adapter à chaque école. Ces plans d'actions présenteront des actions types comme :

- Ne pas donner systématiquement du pain aux enfants
- Afficher le menu devant le réfectoire pour éviter l'effet de surprise et réduire le risque de refus
- Donner des jetons de couleurs aux enfants pour qu'ils signalent s'ils aiment ou non le plat et permettre au personnel d'adapter la quantité de nourriture servie.
- Encourager le multi-choix, à défaut pour les entrées et les desserts
- Pour l'éveil au goût, encourager la « cuillère découverte ». Une portion réelle ne sera servie que si l'enfant l'a aimée.
- Prévoir des morceaux de légumes ou de viande plus petits

- Encourager les enfants à ne pas mettre de la sauce sur leur plat avant de l'avoir goûtée
- Développer les échanges entre personnel et enfant
- Développer les échanges entre directeurs d'école et personnel pour anticiper les baisses d'effectif.
- Signaler aux enfants l'évolution du gaspillage alimentaire par des bonhommes qui sourient ou non pour les intégrer à la dynamique et la rendre ludique.

Le PAT du Nord de l'Yonne prévoit de demander une importante subvention au MASA (120 000 €) afin d'amplifier l'action et externaliser l'animation à des associations locales. La lutte contre le gaspillage alimentaire demande un suivi important, régulier et individualisé et les EPCI et communes n'ont pas la ressource humaine adaptée pour assurer ce suivi sur l'ensemble des écoles de leur territoire.

Indicateurs :

		N0	N5
<i>De réalisation</i>	Nombre de défis organisés	N/A	60
<i>De résultats</i>	Nombre d'écoles passant sous 60 g de gaspillage par jour par élève	N/A	50

DÉVELOPPER

UNE COOPÉRATION ET UNE IDENTITÉ

ALIMENTAIRE LOCALES

4

AXE 4 : DÉVELOPPER UNE COOPÉRATION ET UNE IDENTITÉ ALIMENTAIRE LOCALES

A : Sensibiliser et mobiliser les habitants autour de l'alimentation et la santé

Action 1 : Animer la semaine de la biodiversité

Coordinateur : PAT du Nord de l'Yonne

Bénéficiaires : Habitants, équipes politiques et techniques des EPCI membres, associations du territoire

Budget : 35 000 € (100 % PAT du Nord de l'Yonne)

Ressource humaine dédiée : 0,1 ETP

Niveau de priorité : 2

Etat : En cours

Calendrier prévisionnel :

	2026	2027	2028	2029	2030
Événement	✓	✓	✓	✓	✓

Contexte :

L'écologie, la protection de la biodiversité et la protection de la santé (environnementale, animal et humaine) sont souvent perçues par le grand public comme contraignantes. Les pouvoirs publics du Nord de l'Yonne souhaitent organiser des événements grand public annuels autour de la protection de l'environnement de manière ludique et festive afin de sortir de l'idée d'écologie punitive. Ils sensibiliseront les habitants aux liens étroits entre alimentation, eau, biodiversité et santé.

Objectifs :

- Sensibiliser les habitants à la protection de la biodiversité
- Sensibiliser les habitants aux enjeux de Nutrition-Santé
- Sensibiliser les habitants aux liens étroits entre santé humaine, animale et environnementale (Une Seule Santé)

Description de l'action :

Le PAT du Nord de l'Yonne organisera tous les ans une « semaine de la biodiversité ». Elle aura lieu autour de la journée internationale de la biodiversité (22 mai).

Chaque année, il consultera les EPCI membres pour établir une thématique répondant aux besoins du PAT et des territoires. La programmation se voudra multi-formats avec

- Des temps en salle : des conférences avec des personnalités reconnues apporteront des notions théoriques. Le PAT du Nord de l'Yonne veillera à ne pas relayer des messages déjà connus par le grand public mais à encourager le changement de comportements par des conseils « innovants » et non culpabilisants.
- Des temps sur le terrain : des sorties avec des associations naturalistes ou acteurs techniques sensibiliseront les habitants à la protection de la biodiversité, renforceront leurs connaissances de leur environnement direct et de la faune et la flore locales.

- Des formations : des temps avec les équipes techniques et politiques des collectivités permettront la prise de recul et encourageront la prise en compte de la protection de la biodiversité dans leur quotidien. A terme, ces temps seront élargis aux acteurs économiques pour les encourager à avoir des pratiques plus vertueuses pour la santé humaine, animale et environnementale.

Indicateurs :

		N0	N5
<i>De réalisation</i>	Nombre d'événements organisés	2	7
	Nombre de participants	250	1 000

AXE 4 : DÉVELOPPER UNE COOPÉRATION ET UNE IDENTITÉ ALIMENTAIRE LOCALES

A : Sensibiliser et mobiliser les habitants autour de l'alimentation et la santé

Action 2 : Sensibiliser les enfants à Une Seule Santé

Coordinateur : PAT du Nord de l'Yonne

Bénéficiaires : Enfants du territoire

Budget : 12 000 € (100 % PAT du Nord de l'Yonne)

Priorité : 1

Etat : Planifié

Calendrier prévisionnel :

	2026	2027	2028	2029	2030
Sensibilisation	✓	✓	✓	—	—

Contexte :

De nombreuses campagnes de sensibilisation adressés aux enfants apportent uniquement des conseils diététiques. Les pouvoirs publics du Nord de l'Yonne souhaitent renforcer ces programmes en montrant aux enfants les liens étroits entre alimentation, agriculture et santé.

De nombreuses actions de sensibilisation à l'alimentation s'adressent aujourd'hui aux enfants, mais elles se concentrent principalement sur des messages diététiques simplifiés ("mange 5 fruits et légumes par jour", " Ne mange pas trop gras, trop sucré, trop salé »). Ces approches, bien que nécessaires, ne suffisent plus alors que les liens avec le monde agricole se réduisent et les maladies nutritionnelles (diabète, obésité...) explosent chez les enfants. Le territoire du Nord de l'Yonne souhaite aller plus loin en adoptant une approche « Une Seule Santé » qui rappelle aux enfants que leur alimentation, leur santé, celle de l'environnement et l'agriculture sont interconnectées.

Objectifs :

- Mener des actions « Une Seule Santé » durant les temps périscolaire
- Sensibiliser les enfants aux enjeux de Nutrition-Santé
- Faire comprendre les liens entre alimentation, agriculture, bien-être animal et protection des écosystèmes.
- Valoriser les produits locaux, de saison, bruts et peu transformés
- Planter des graines pour encourager l'adulte en devenir à choisir une alimentation saine et durable

Description de l'action :

Le PAT du Nord de l'Yonne organisera des temps de sensibilisation avec des professionnels reconnus pour apporter des connaissances sur les enjeux de Nutrition-Santé et sur l'approche « Une Seule Santé » adapté aux enfants.

Ces temps pourront se composer d'ateliers :

- Des jeux pour comprendre « d'où vient ce que je mange », mettre en lumière les différents métiers agricoles (céréalier, maraîcher, éleveur...), comprendre la saisonnalité des aliments (fruits, légumes, viande, poisson, lait...)
- Des jeux pour comprendre l'impact de l'alimentation et l'agriculture sur l'environnement (notamment la ressource en eau et l'émission de gaz à effet de serre par le transport) et les animaux (densité du cheptel, recours aux antibiotiques...). Faire comprendre l'impact du gaspillage alimentaire et la pression inutile appliquée en cas de gâchis.
- Des animations pour mieux écouter son corps (sensation de faim, de soif, de trop-plein), comprendre le sentiment de satiété et la notion de sucres lents ou rapides...

Ces idées seront adaptées selon les envies du personnel et les conseils des professionnels. Afin de faciliter leur déploiement, ces animations auront lieu durant les temps périscolaires. Des liens seront faits avec le CLS du Nord de l'Yonne pour mener conjointement ces actions et augmenter leur impact.

Indicateurs :

		N0	N5
<i>De réalisation</i>	Nombre d'enfants sensibilisés	N/A	200

AXE 4 : DÉVELOPPER UNE COOPÉRATION ET UNE IDENTITÉ ALIMENTAIRE LOCALES

A : Sensibiliser et mobiliser les habitants autour de l'alimentation et la santé

Action 3 : Former les élus à l'alimentation durable

Coordinateur : PAT du Nord de l'Yonne

Bénéficiaires : Elus des EPCI membres

Budget : 10 000 € (100 % PAT du Nord de l'Yonne)

Niveau de priorité : 1

Etat : Planifié

Calendrier prévisionnel :

	2026	2027	2028	2029	2030
Formation	✓	✓	—	—	—

Contexte :

En mars 2026, de nouveaux élus feront partie des équipes politiques du Nord de l'Yonne. Ils devront s'approprier le plan d'actions du PAT et comprendre les enjeux de l'alimentation locale et durable, ses effets sur la ressource en eau, les économies locales, la santé publique, la santé animale et environnementale... Il est important d'accompagner ces élus pour faciliter le portage des actions du PAT.

Objectifs :

- Former les élus aux enjeux de l'alimentation durable
- Faciliter le portage des actions du PAT pour la phase opérationnelle

Description de l'action :

Le PAT du Nord de l'Yonne échangera avec des acteurs compétents pour dispenser deux cycles de formation auprès des élus du Nord de l'Yonne. Ces formations viseront à :

- Définir ce qu'est une alimentation durable
- Faire comprendre ses effets sur les filières agricoles et l'environnement
- Apporter des notions de santé publique et de nutrition-santé
- Faire comprendre les liens entre alimentation et santé
- Apporter des notions d'Une Seule Santé

Indicateurs :

		N0	N5
De réalisation	Pourcentage d'élus formés	N/A	100

AXE 4 : DÉVELOPPER UNE COOPÉRATION ET UNE IDENTITÉ ALIMENTAIRE LOCALES

B : Renforcer la coopération entre les acteurs

Action 1 : Animer les rendez-vous de la transition écologique

Coordinateur : PAT et COT du Nord Yonne

Bénéficiaires : Acteurs économiques du Nord Yonne, habitants, élus, agents

Budget : 15 000 € (33 % COT du Nord de l'Yonne, 66 % PAT du Nord de l'Yonne)

Ressource humaine dédiée : 0,05 ETP

Niveau de priorité : 3

Etat : En cours

Calendrier prévisionnel :

	2026	2027	2028	2029	2030
Événement	✓	—	✓	—	✓

Contexte :

Pour qu'une transition écologique et sociale soit efficace sur un territoire, il faut qu'elle soit menée de pair avec l'État, les équipes politiques et techniques territoriales, les acteurs socio-économiques et la société civile. Voici l'ambition des rendez-vous de la transition écologique : créer un événement autour des transitions en rassemblant tous ces acteurs autour de la table pour renforcer les coopérations locales et amplifier les initiatives individuelles. Cette action figurait dans le plan d'actions du COT du Nord de l'Yonne (2022-2026). Le PAT du Nord de l'Yonne reprendra la suite.

Objectifs :

- Mener des transitions sur un large territoire en impliquant l'ensemble des parties prenantes
- Créer de l'interconnaissance entre acteurs du territoire
- Fédérer autour d'enjeux communs
- Amplifier les initiatives individuelles

Description de l'action :

Le PAT du Nord de l'Yonne organisera une rencontre entre divers acteurs du territoire (Etats, élus, agents, acteurs économiques, associations et/ou membres de la société civile) autour de la transition écologique et sociale. Ces rencontres auront un format facilitant les échanges libres et les temps collectifs. Un animateur ou facilitateur sera invité pour servir d'intermédiaire, apporter un regard neutre facilitant la prise de recul, résoudre les tensions éventuelles et aider l'atteinte des objectifs fixés.

En 2025, les acteurs des filières alimentaires ont été invités pour aborder différents sujets relevant de l'économie circulaire et relever les freins éventuels à la mise en lien entre acheteurs et fournisseurs locaux. D'autres thématiques pourront être explorées dans les années à venir, comme la décarbonation de l'agriculture et de la logistique, l'amélioration du bien-être animal,

la protection de l'environnement, de l'eau, des sols et de l'air, l'accessibilité à une alimentation durable...

Chaque participant devra réfléchir à un objectif futur et des « prochains petits pas » à effectuer durant les six prochains mois pour s'y diriger. Le PAT du Nord de l'Yonne proposera des rendez-vous intermédiaires avec les personnes volontaires pour faire un point sur ce qui a été effectué, ce qui a marché ou non et ce qu'il reste à faire. Ces rendez-vous intermédiaires assureront une démarche continue et durable dans le temps.

Indicateurs :

		N0	N5
<i>De réalisation</i>	Nombre de réunions organisées	2	6
	Nombre de participants	30	100
<i>De résultats</i>	Nombre de structures ayant changés leurs pratiques	N/A	10

AXE 4 : DÉVELOPPER UNE COOPÉRATION ET UNE IDENTITÉ ALIMENTAIRE LOCALES

B : Renforcer la coopération entre les acteurs

Action 2 : Animer des groupes de suivi-évaluation des actions du PAT

Coordinateur : PAT du Nord de l'Yonne

Bénéficiaires : Partenaires du PAT du Nord de l'Yonne, acteurs techniques, EPCI membres

Ressource humaine dédiée : 0,05 ETP

Niveau de priorité : 1

Etat : Planifié

Calendrier prévisionnel :

	2026	2027	2028	2029	2030
Comité de suivi	✓	✓	✓	✓	✓

Contexte :

De nombreux acteurs du territoire travaillent sur des thématiques communes sans se tenir nécessairement informés des actions en cours, des objectifs fixés ainsi que de leur atteinte ou non. Le PAT du Nord Yonne souhaite se positionner en tant qu'interface pour favoriser l'interconnaissance, faciliter l'accès à ces informations et s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

Objectifs :

- Suivre l'avancement opérationnel du plan d'actions
- Mesurer les résultats et impacts des actions engagées
- Favoriser l'apprentissage collectif et l'ajustement des actions au fil du temps

Description de l'action :

Le PAT suivra des indicateurs généraux sur les différentes thématiques du SNANC. En complément, chaque action du plan d'actions du PAT est dotée d'indicateurs de réalisation (moyens mis en œuvre et avancement des actions) et de résultats (effets observables à court et moyen terme). Ces indicateurs permettront d'évaluer l'avancée et l'efficacité des actions, d'identifier les freins ou leviers rencontrés et de proposer, si nécessaire, des ajustements techniques ou stratégiques. Les résultats seront formalisés dans :

- Des comptes-rendus intermédiaires
- Un bilan final sur la période 2026-2031

Un tableur de suivi des indicateurs sera mis en place pour l'ensemble du plan d'actions. Il intégrera :

- Les indicateurs de réalisation (moyens mis en œuvre et avancement des actions)
- Les indicateurs de résultats (effets observables à court et moyen terme).

Ce tableur sera actualisé tous les six mois. Il sera renseigné par la chefferie de projet du PAT, en lien avec les partenaires porteurs ou contributeurs des actions. Les résultats intermédiaires et finaux seront restitués et complétés par le comité de suivi-évaluation avant d'être transmis aux comités de pilotage. Il organisera des sous-groupes de suivi-évaluation en cohérence avec

les principaux enjeux du territoire (eau, précarité alimentaire, santé, agriculture, biodiversité...) si nécessaire (voir action 3.B.4)

En juin 2026, le PAT réunira l'ensemble des acteurs concernés lors d'un temps collectif dédié à l'évaluation.

En amont de cette rencontre, les participants seront invités à :

- Renseigner les indicateurs qu'ils suivent déjà dans leurs propres dispositifs
- Partager les résultats et données disponibles par thématique

Ces éléments seront mis en commun et restitués au collectif, afin de :

- Mieux connaître les suivis existants
- Identifier les complémentarités et les lacunes des actions menées sur le territoire
- Affiner le choix des indicateurs suivis
- Renforcer la cohérence des indicateurs à l'échelle territoriale.

À l'issue de cette première restitution, des groupes de concertation thématiques seront constitués.

Ils auront pour objectifs :

- D'évaluer collectivement les actions menées
- D'analyser les résultats observés
- De discuter de l'intérêt de coopérer pour améliorer le suivi des indicateurs
- De proposer des actions ou ajustements plus impactants

Fréquence prévisionnelle :

- 1 réunion en 2027,
- 1 réunion en 2028,
- 2 réunions par an en 2029 et 2030.

Indicateurs :

		N0	N5
<i>De réalisation</i>	Nombre de réunions organisées	N/A	8

AXE 4 : DÉVELOPPER UNE COOPÉRATION ET UNE IDENTITÉ ALIMENTAIRE LOCALES

B : Renforcer la coopération entre les acteurs

Action 3 : Organiser des rencontres régulières avec les PAT voisins

Coordinateur : PAT du Nord Yonne, Conseil Départemental de l'Yonne, DDT

Bénéficiaires : L'ensemble des PAT de l'Yonne et ceux frontaliers

Ressource humaine dédiée : 0,1 ETP

Niveau de priorité : 1

Etat : En cours

Calendrier prévisionnel :

	2026	2027	2028	2029	2030
Rencontre inter-PAT	✓	✓	✓	✓	✓

Contexte :

L'Yonne compte 6 PAT. Chaque plan d'actions recouvre des enjeux dépassant les frontières administratives (comme la protection des aires d'alimentation de captage ou la structuration des filières agricoles). Il est nécessaire de créer de la coopération entre les PAT pour assurer une cohérence territoriale, renforcer les dispositifs en cours et relever des enjeux communs.

Objectifs :

- Créer de l'interconnaissance entre PAT voisins
- Faciliter l'échange entre pairs
- Réfléchir ensemble aux moyens à disposition pour relever des enjeux communs
- Elargir la portée des plans d'action pour amplifier leur impact
- Assurer une cohérence territoriale

Description de l'action :

Le PAT du Conseil Départemental et la DDT animent mensuellement une réunion « PAT Café » pour créer de l'échange entre les chargés de projet des PAT de l'Yonne. Ils organisent également des visites thématiques pour faciliter la rencontre entre PAT et d'autres acteurs institutionnels ou techniques structurants (CLS, UTS...)

Le PAT du Nord de l'Yonne participe activement à ces échanges. Il créera des rencontres avec les territoires voisins (Loiret, Aube, Seine-et-Marne) pour compléter le travail du CD89 et de la DDT et mieux connaître les équipes politiques et techniques alentours. Il organisera également des groupes de travail pour réfléchir collectivement à des actions structurantes à mener (voir actions 1.B.3 et 2.C.2)

Indicateurs :

		N0	N5
<i>De réalisation</i>	Nombre de réunions organisées	N/A	10
<i>De résultats</i>	Nombre de collectivités soutenant le PAT du Nord de l'Yonne	5	15

AXE 4 : DÉVELOPPER UNE COOPÉRATION ET UNE IDENTITÉ ALIMENTAIRE LOCALES

C : Valoriser les acteurs du territoire

Action 1 : Réaliser un guide producteurs à destination des habitants

Coordinateur : PAT du Nord de l'Yonne

Bénéficiaires : Agriculteurs, restaurateurs, habitants du Nord de l'Yonne

Budget : 90 000 € (100 % PAT du Nord de l'Yonne)

Ressource humaine dédiée : 0,3 ETP

Niveau de priorité : 1

Etat : En cours

Calendrier prévisionnel :

	2026	2027	2028	2029	2030
Sortie du guide	✓	—	✓	—	✓

Contexte :

Alors que de nombreux habitants aimeraient consommer plus de produits locaux, peu sont ceux qui connaissent les points de vente à la ferme du territoire. Les pouvoirs politiques ont tout intérêt à visibiliser ces lieux d'achats pour renforcer les filières agricoles locales, favoriser les circuits courts et la juste rémunération des agriculteurs et augmenter la résilience alimentaire du territoire.

Objectifs :

- Soutenir l'agriculture locale et les circuits courts
- Valoriser les savoir-faire des agriculteurs et des restaurateurs
- Transmettre des messages de Nutrition-Santé
- Renforcer l'identité alimentaire du Nord de l'Yonne

Description de l'action :

Le PAT du Nord de l'Yonne réalisera en lien avec les communes membres un recensement des exploitations agricoles proposant de la vente directe, les marchés de plein vent, les magasins de producteurs et les AMAP. Il contactera alors les personnes référentes pour obtenir des informations types (nom, heures d'ouverture, adresse, produits proposés, autres services disponibles etc...) qu'il recensera dans un guide.

Il proposera aux restaurateurs locaux de créer des recettes valorisant des produits locaux. Un prestataire vidéo créera des capsules vidéo pour illustrer la recette et mettre en lumière le restaurateur et le produit local.

Un travail sera réalisé avec des diététiciens pour apporter des messages de Nutrition-Santé pertinents et efficaces, adaptés à l'agriculture locale, comme la consommation de légumineuses, de céréales complètes, de produits bruts....

Le guide contiendra également une carte des AOP et IGP du territoire ainsi qu'un court texte autour de chacune d'entre elle pour renforcer l'identité alimentaire du Nord de l'Yonne

Ce guide sera disponible en version numérique et en version papier pour éviter l'exclusion des personnes illettrées.

Indicateurs :

		N0	N5
<i>De réalisation</i>	Nombre d'exemplaires distribués	N/A	80 000
<i>De résultats</i>	Nombre d'habitants ayant modifié leurs pratiques	N/A	5 000

AXE 4 : DÉVELOPPER UNE COOPÉRATION ET UNE IDENTITÉ ALIMENTAIRE LOCALES

C : Valoriser les acteurs du territoire

Action 2 : Réaliser un guide producteurs à destination des gros acheteurs

Coordinateur : PAT du Nord de l'Yonne

Bénéficiaires : Agriculteurs, gros acheteurs du Nord Yonne

Budget : 5 000 € (100 % PAT du Nord de l'Yonne)

Ressource humaine dédiée : 0,1 ETP

Niveau de priorité : 2

Etat : Planifié

Calendrier prévisionnel :

	2026	2027	2028	2029	2030
Sortie du guide	—	—	✓	—	—

Contexte :

Alors que de nombreux professionnels ou élus aimeraient augmenter la part d'approvisionnements locaux, peu sont ceux qui disposent du temps nécessaire pour faire du *sourcing* (voir actions 1.C.1, 1.C.2, 3.A.2 et 3.B.1). Le PAT du Nord de l'Yonne va répondre à cet enjeu en proposant un guide des agriculteurs travaillant en B2B

Objectifs :

- Augmenter la part d'approvisionnements locaux
- Soutenir l'agriculture locale et les circuits courts
- Mieux rémunérer les agriculteurs

Description de l'action :

Le PAT du Nord de l'Yonne réalisera en lien avec les communes membres un recensement des exploitations agricoles assurant de la vente en B2B. Il contactera alors les personnes référentes pour obtenir des informations types (nom, adresse, gammes proposées, jours de livraison, moyens logistiques à disposition) qu'il recensera dans un guide.

Ce guide sera disponible en version numérique.

Indicateurs :

		N0	N5
<i>De réalisation</i>	Nombre de consultations	N/A	500
<i>De résultats</i>	Nombre de structures ayant modifié leurs pratiques	N/A	60

AXE 4 : DÉVELOPPER UNE COOPÉRATION ET UNE IDENTITÉ ALIMENTAIRE LOCALES

C : Valoriser les acteurs du territoire

Action 3 : Réaliser une brochure sur les transformateurs du territoire

Coordinateur : PAT du Nord de l'Yonne

Bénéficiaires : Transformateurs, habitants du Nord Yonne, gros acheteurs

Budget : 15 000 € (100 % PAT du Nord de l'Yonne)

Ressource humaine dédiée : 0,05 ETP

Niveau de priorité : 3

Etat : Planifié

Calendrier prévisionnel :

	2026	2027	2028	2029	2030
Sortie de la brochure	—	—	✓	—	—

Contexte :

Le Nord de l'Yonne abrite un certain nombre de transformateurs. Ce nombre est amené à croître (voir actions 1.B.1, 1.B.2 et 1.B.3). Beaucoup d'habitants et de professionnels ne connaissent pas ces acteurs. Le PAT du Nord de l'Yonne souhaite valoriser ces structures et leur savoir-faire pour renforcer l'attractivité du territoire, favoriser l'interconnaissance du territoire et renforcer les filières alimentaires locales

Objectifs :

- Valoriser les transformateurs locaux
- Renforcer l'attractivité et la compétitivité du territoire
- Favoriser l'interconnaissance
- Augmenter la part d'achat local
- Renforcer les filières agricoles locales
- Renforcer l'identité alimentaire du Nord de l'Yonne

Description de l'action :

Le PAT du Nord de l'Yonne réalisera en lien avec les communes membres un recensement des transformateurs du territoire. Il contactera alors les personnes référentes pour réaliser un entretien, mieux connaître leur structure, leur histoire, leurs circuits d'approvisionnements, leurs gammes et lieux de distribution. Ces informations seront consignées dans une brochure pour mettre un visage derrière des noms d'entreprises, valoriser les acteurs locaux et renforcer l'identité alimentaire du Nord de l'Yonne

Ces brochures seront disponibles en version numérique et en version papier pour éviter l'exclusion des personnes illettrées

Indicateurs :

		N0	N5
De réalisation	Nombre d'exemplaires distribués	N/A	20 000